



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



CONSULTATION SUR DEVIS

Inventaire des stations de Sphaigne de la Pylaie dans les sites Natura 2000 monts d'Arrée centre et est, Menez Meur et Complexe du Menez Hom – Argol

CONTEXTE

Le Parc naturel régional d'Armorique est opérateur Natura 2000 de plusieurs sites landicoles : les monts d'Arrée (FR5300013), la forêt du Cranou – Menez Meur (FR5300039), le Complexe du Menez Hom – Argol (FR5300014).

Les monts d'Arrée abritent 95 % de la population nationale de la Sphaigne de la Pylaie, *Sphagnum pylaiesii* (EUR 1398), espèce d'intérêt communautaire. Plusieurs très belles stations sont également présentes sur le site du Menez Hom. Entre 2007 et 2010 plusieurs inventaires ont été réalisés sur les sites Natura 2000.

Dans le but de suivre l'état de conservation de cette Sphaigne sur un grand territoire, le Parc a décidé de réaliser une étude basée sur le programme de surveillance de la Sphaigne de la Pylaie, en lien avec le Conservatoire botanique national de Brest (exemple de fiche en annexe).

OBJET DU MARCHE

En tant qu'opérateur des sites Natura 2000 des monts d'Arrée, Menez Meur et du Menez Hom, et en tant qu'animateur local des Documents d'objectifs, le Parc souhaite connaître l'état de conservation des stations de Sphaigne de la Pylaie en se basant sur des relevés standardisés, proposés par le Conservatoire botanique national de Brest (voir fiche relevé en annexe).

Chaque station devra faire l'objet d'une fiche et d'une localisation au GPS. Des photographies et / ou des croquis des stations seront également réalisés.

Il est également demandé à ce que l'état de conservation soit évalué (présence d'une atteinte ou d'une menace éventuelle sur la station).

La localisation se fera sur l'ensemble des habitats potentiels de Sphaigne de la Pylaie sur les 3 sites Natura 2000 cités, les relevés seront faits sur la base des inventaires réalisés il y a dix ans.

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Cette étude sera réalisée sur les sites Natura 2000 FR5300013 – monts d'Arrée centre et est ; FR5300039 partie Menez Meur et FR5300014 – Complexe du Menez Hom Argol.

La prestation demandée se décline comme suit :

- **Relevés géo-localisés des stations de Sphaigne de la Pylaie (précision de localisation élevée, par exemple pointages GPS à 3 m de précision).**
- **Fiche descriptive de chaque station (sur la base de la fiche de surveillance proposée par le CBN de Brest) permettant de décrire la station (éléments obligatoires : surface et recouvrement de l'espèce) et d'évaluer son état de conservation.**

Le CBN de Brest se tient à la disposition du prestataire pour toute précision complémentaire quant au protocole ou aux données existantes.

L'objectif du suivi est de cibler une zone suffisamment grande pour donner des résultats de surveillance significatifs au cours du temps, tout en restant de taille raisonnable pour ne pas mobiliser un temps trop conséquent à chaque période de surveillance. Ainsi, une unité de suivi peut correspondre à un site à Sphaigne de la Pylaie dans sa totalité ou à une partie d'un site.

Au sein de chaque unité définie, au vu de la difficulté de dénombrer les individus de Sphaigne de la Pylaie, il est proposé de noter deux paramètres pour suivre au mieux l'évolution des populations étudiées : la surface de chaque secteur de présence de Sphaigne de la Pylaie et le recouvrement réel de l'espèce au sein de cette surface.

Une fiche de suivi, réalisée par le CBN de Brest, est en annexe de ce document.

NB : l'étude et l'ensemble des documents relatifs à celle-ci seront propriété du maître d'ouvrage et libre de diffusion et reproduction par le maître d'ouvrage en citant le bureau d'étude prestataire.

RENDU ET LIVRABLES :

La remise de l'étude doit être effective au 01/12/2022.

A l'issue du travail, une réunion de restitution sera organisée à destination des collectivités et partenaires du PNRA (Conseil Départemental, Communes, Conservatoire Botanique National de Brest, gestionnaires concernés)

Le rapport sera transmis sous format papier en un exemplaire et sous format informatique aux formats Word et Pdf avec les fichiers SIG. Les localisations d'espèces seront fournies selon un format respectant le format standard national des données flore (FSD). Le Conservatoire Botanique National de Brest pourra fournir une table vide respectant ce format. Le référentiel taxonomique à utiliser de préférence est le référentiel utilisé par le CBN de Brest (ou un autre référentiel, mais avec mise en correspondance). Ce référentiel pourra être fourni par le CBN de Brest au format Excel (noms de référence + synonymes).

COMPETENCES ATTENDUES

-Botanique, écologie végétale, expérience éprouvée sur des opérations similaires.

ATTRIBUTION

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères pondérés de la manière suivante :

- 1) Compétences naturalistes, cartographiques : 40 %
- 2) Méthodologie, technicité : 30 %

3) Prix (honoraires et frais annexes liés à la mission): 30 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Un devis détaillé
- Une note méthodologique présentant la mise en œuvre de la prestation
- Références sur des opérations similaires de moins de 3 ans

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement interviendra à réception du rapport final validé par le PNRA pour le 15 décembre 2022.

MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

- Par mail : commande.publique@pnr-armorique.fr

Date limite de remise des offres : vendredi 8 juillet 2022 – heure limite de dépôt : 12 heures
Dossier à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 Place aux foires, 29590 LE FAOU

CONTACTS :

Technique : Mme Harmonie COROLLER

harmonie.coroller@pnr-armorique.fr

Administratif : Mme Marie-Josée LEZENVEN

commande.publique@pnr-armorique.fr